



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

**Concours :
Troisième concours CAPLP**

Section : Prothèse dentaire

Session 2022

Rapport de jury présenté par :

Caroline BONNEFOY

Inspectrice générale de l'éducation du sport de la recherche

Présidente du jury

SOMMAIRE

STATISTIQUES GENERALES	Page 3
A- ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE	
Épreuve écrite disciplinaire appliquée	Page 4
B- ÉPREUVES D'ADMISSION	
Première épreuve : épreuve de leçon	Page 6
Deuxième épreuve : épreuve d'entretien	Page 9
CONCLUSION GENERALE	Page 11
REMERCIEMENTS	

STATISTIQUES GENERALES

Nombre de postes	5
Candidats inscrits	18
Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité	18
Candidats non éliminés (n'ayant pas eu de note éliminatoire)	17
Candidats admissibles	12
Candidats présents aux épreuves d'admission	11
Candidats admis	5

Epreuve d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 10,05 / 20

Moyenne des candidats admissibles : 11,86 / 20

Moyenne du premier candidat admissible : 14,43 / 20

Moyenne du dernier candidat admissible : 7,94 / 20

Epreuves d'admission

	Epreuve de leçon			Epreuve d'entretien
	Travaux pratiques	Présentation devant le jury et entretien	Moyenne épreuve	
Moyenne des candidats présents	5,40 / 10	5,39 / 10	10,81	12,09 / 20
Moyenne des candidats admis	5,72 / 10	6,39 / 10	12,12	13,8 / 20

Ensemble du concours

Moyenne des candidats présents : 11,80 / 20

Moyenne des candidats admis : 12,77 / 20

Moyenne du premier candidat admis : 14,18 / 20

Moyenne du dernier candidat admis : 11,52 / 20

Le sujet de l'épreuve écrite du 3^{ème} concours CAPLP Prothèse dentaire Troisième concours est en ligne sur le site du Ministère Devenir Enseignant : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>.

A- EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Définition de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée

Durée : 5 heures. Coefficient 3.

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement professionnel dans la section et option du concours, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique. Le thème de la séquence est proposé par le jury. Le dossier technique fourni au candidat, caractéristique de la spécialité du concours, comporte les éléments nécessaires à l'étude. L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation ou associés au thème proposé).

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

A travers cette épreuve le jury a évalué les compétences suivantes :

C1 Elaborer tout ou partie de l'organisation d'une séquence pédagogique

C2 Elaborer des documents techniques et pédagogiques

C3 Communiquer à l'écrit

Thématique du sujet de la session 2022 de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée :

Réalisation d'une prothèse amovible à infrastructure métallique (PAPIM) polie.

Enoncé du sujet :

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement visant à développer des compétences du référentiel du baccalauréat professionnel « Technicien en prothèse dentaire » à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique relatif à la réalisation d'une prothèse amovible à infrastructure métallique polie (PAPIM polie).

1. Les attentes

Le candidat, en lien avec la définition de l'épreuve doit :

- analyser le sujet et le dossier technique pour construire une séquence structurée en lien avec le thème de la réalisation de la PAPIM ;
- exploiter les documents du dossier technique dans la construction de la séquence pédagogique et une ou des situations d'apprentissage. Les annexes présentes dans le sujet permettent de guider le candidat ;
- élaborer des supports pédagogiques montrant une réflexion pertinente par rapport au thème à traiter (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

2. Commentaires sur les compétences évaluées

Il est important de lire attentivement le sujet dans sa totalité afin d'en cerner les attentes et ne pas en omettre une partie.

Des candidats n'ont pas traité la thématique du sujet dans son intégralité.

Le candidat veillera à bien gérer son temps de composition afin de pouvoir répondre à toutes les compétences de l'épreuve.

Compétence	Observations et recommandations du jury	
C1 Elaborer tout ou partie de l'organisation d'une séquence pédagogique	Présenter la séquence de formation	<p>Il était attendu des candidats la présentation générale de la séquence choisie en lien avec la thématique relative à « la réalisation d'une PAPIM polie ». Une fiche didactique de séquence doit expliciter de façon claire les titres de la séquence et des séances ainsi que leurs objectifs, les compétences visées, les durées prévues.</p> <p>Le jury a apprécié qu'un nombre important de candidats ait répondu à ces exigences.</p> <p>Une lecture rapide du dossier technique permettait de sélectionner les annexes les plus opportunes à la construction de la séquence et de sa place dans la progression pédagogique. Les liens de cette séquence avec les PFMP devaient montrer la complémentarité des apprentissages.</p> <p>Le jury a valorisé les compositions qui ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - argumenté le choix de leur séquence au regard de la thématique et des documents annexes proposés ; - indiqué l'effectif de la classe ; - précisé la durée prévue de la séquence et des séances pédagogiques ; - nommé précisément les compétences ciblées (ne pas se contenter de les indiquer sous forme de chiffres) ; - argumenté la place de la séquence dans le cycle de formation et dans la progression pédagogique tout en précisant le lien avec les PFMP ; - indiqué les titres et objectifs des séances ; - montré l'articulation entre les savoir-faire et les savoirs associés ; - proposé une évaluation qui permet de vérifier l'atteinte de l'objectif et des compétences ciblées à partir d'indicateurs précis du référentiel.
	Elaborer une ou des situations d'apprentissage	<p>Il était important que les candidats analysent et réinvestissent le dossier technique essentiel à l'épreuve. Si quelques candidats ont bien exploité ce dossier technique, trop de candidats se sont limités à recopier le contenu des annexes sans analyse ni exploitation. Un apport de connaissances personnelles complémentaires aux informations fournies dans le dossier technique permet d'enrichir la composition.</p> <p>Des annexes clairement référencées pouvaient être reprises et/ou adaptées pour élaborer un support pédagogique pour les élèves et/ou le professeur.</p> <p>Le jury a apprécié la présence d'une situation professionnelle pertinente qui permet de contextualiser et problématiser les apprentissages.</p> <p>Il n'était pas attendu de développer une séance dans son intégralité cependant, la mise en activité des élèves devait permettre de montrer comment le candidat envisage de développer chez l'élève les savoir-faire et/ou les savoirs associés visés au départ. Les ressources techniques mises à leur disposition et le matériel pédagogique utilisé seront présentés.</p>

C2 Élaborer des documents techniques et pédagogiques	<p>La majorité des candidats ont présenté des supports professeurs (fiches d'intention pédagogique de séquence et séances) sous forme de tableaux et relativement complets.</p> <p>Trop peu de candidats ont proposé des documents élèves.</p> <p>Les documents d'évaluation sont parfois absents ou peu développés et les critères d'évaluation peu adaptés aux objectifs fixés.</p> <p>Le jury a apprécié les documents clairement identifiés « professeur » et « élèves », aboutis, et pertinents, élaborés à partir des annexes, illustrés par des schémas et/ou des tableaux. Ces derniers doivent être adaptés au niveau des apprenants et en cohérence avec les objectifs de départ.</p>
C3 Communiquer à l'écrit	<p>Le potentiel didactique de la copie doit être perceptible à sa lecture. La copie doit donc être structurée avec un plan bien défini : introduction, développement et conclusion.</p> <p>Le jury a apprécié les copies claires, lisibles en veillant à l'orthographe et à la syntaxe. La composition de la copie ne doit pas se limiter à une succession de tableaux, la rédaction permet d'explicitier les intentions pédagogiques.</p> <p>Le temps de relecture doit être prévu dans la gestion du temps de l'épreuve.</p> <p>Malgré le développement du numérique la qualité du graphisme est une compétence qui reste essentielle pour un enseignant dans sa pratique au quotidien.</p> <p>Le jury a apprécié la richesse et la maîtrise du vocabulaire professionnel et/ou pédagogique et/ou technique et/ou scientifique présent dans la plupart des copies ayant obtenu de bons résultats.</p>

En conclusion, les meilleures copies sont celles des candidats qui :

- se sont appropriés le référentiel de formation et la définition de l'épreuve ;
- possèdent une culture scientifique et technique actualisée ;
- maîtrisent le vocabulaire pédagogique ;
- présentent des capacités d'analyse et d'exploitation des données fournies en sélectionnant judicieusement les supports pour construire la séquence pédagogique et les situations d'apprentissage.

B- EPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve : épreuve de leçon

Définition de l'épreuve

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section et, le cas échéant, option du concours. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques. L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury. L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements d'une classe de lycée professionnel pour un niveau donné.

Durée des travaux pratiques encadrés : quatre heures

Durée de la préparation de l'exposé : une heure

Durée de l'exposé : trente minutes maximum

Durée de l'entretien : trente minutes maximum

Coefficient : 4. L'épreuve est notée sur 20 :

- 10 points (travaux pratiques encadrés),
- 10 points (présentation de la séance et entretien avec le jury).

La note 0 à l'ensemble de l'épreuve est éliminatoire.

Éléments du sujet

Le sujet de la session 2022 porte sur la réalisation d'une prothèse composée de trois éléments prothétiques :

- une armature homothétique en résine imprimée avec un bandeau palatin réalisée à l'aide de la CAO et la FAO,
- un modelage en céramique monocouche sur une armature en Cobalt-Chrome,
- une sculpture d'analyse en cire réalisée par la méthode traditionnelle.

Vous devez concevoir, animer et justifier une séance d'enseignement en prothèse fixée pour une classe de première du baccalauréat professionnel technicien en prothèse dentaire. Cette séance prendra appui sur les investigations conduites et les analyses effectuées au cours de la réalisation des travaux pratiques. La séance développera la ou les compétence(s) C2.3, C3.2, C3.3.

1. Les attentes

En lien avec la définition de l'épreuve, il est conseillé au candidat de :

- analyser le sujet et le dossier technique afin de réaliser les fabrications demandées ;
- construire une séance d'enseignement relative aux compétences énoncées dans le sujet. Cette séance prend appui sur les investigations et l'analyse des réalisations en vue de mieux favoriser les apprentissages des apprenants ;
- présenter la séance d'enseignement devant le jury en argumentant les choix opérés par rapport à ses objectifs, son organisation et son animation.

2. Commentaires sur les compétences évaluées

2.1 Travaux pratiques encadrés

La lecture attentive du sujet et des documents techniques devaient permettre de s'organiser pour réaliser les activités mises en œuvre.

Les candidats qui passent ce concours de recrutement de professeurs doivent maîtriser l'ensemble des techniques professionnelles décrites dans le référentiel du baccalauréat Technicien en prothèse dentaire et ne pas se limiter aux seules techniques qu'ils ont pu réaliser dans le cadre de leur expérience professionnelle.

L'évaluation des candidats est réalisée en cours et à la fin des travaux pratiques.

Difficultés constatées :

- gestion du temps : des candidats ont perdu beaucoup de temps pendant la mise en articulateur ou lors de la CAO ou de la FAO ;
- non maîtrise des procédures de la CAO et la FAO. Afin de lancer la FAO, certains candidats ont sélectionné les fichiers DCM au lieu des fichiers STL qui sont les seuls fichiers compatibles avec l'imprimante. Deux logiciels d'usage courant en CFAO, 3 Shape et Exocad, étaient disponibles au laboratoire ;
- le manque d'organisation temporelle n'a pas permis à tous les candidats de réaliser l'ensemble des activités, alors que certains candidats ont exploité les durées des cycles de cuisson ou de la FAO pour réaliser d'autres tâches (wax-up, lecture de documents, entamer la réflexion sur la conception de la séance d'enseignement...) d'autres ont utilisé la totalité du temps imparti aux travaux pratiques pour réaliser les étapes de fabrications.
- de nombreux candidats n'ont pas suffisamment exploité les ressources techniques (guides d'utilisation et modes d'emploi des appareils).

Recommandations du jury :

- prendre connaissance de l'environnement de travail avant le début de l'épreuve ;
- planifier ses activités de manière à optimiser les temps de travail masqués (temps de cuisson, impression 3 D) ;
- optimiser les déplacements dans le plateau technique en évitant les déplacements inutiles ;
- organiser son poste de travail sur toute la durée de l'épreuve ;
- se former à l'ensemble des techniques présentées dans le référentiel Baccalauréat professionnel technicien en prothèse dentaire ;
- utiliser uniquement le matériel et la matière d'œuvre indiqués dans la note aux candidats et ceux mis à disposition par le centre ;
- maintenir les postes de travail individuels et collectifs propres et opérationnels ;
- porter les EPI et appliquer les règles des gestes et des postures ;
- respecter les règles d'économie en utilisant uniquement les quantités de matière d'œuvre nécessaires aux fabrications.

Pour cette session le jury a observé les candidats sur une durée de 10 minutes pendant lesquelles ils réalisent une démonstration commentée.

2.2 Présentation de la séance et entretien avec le jury

Compétence	Observations et recommandations du jury	
C1 Concevoir la séance d'enseignement	Exploiter la mise en œuvre pratique et les résultats des investigations	Il était important que les candidats réinvestissent les travaux professionnels pour la construction de la séance. Si quelques candidats ont respecté la définition de l'épreuve, nombreux sont ceux qui ont montré peu ou pas de liens entre les réalisations pratiques et la séance proposée. Un apport de connaissances personnelles complémentaires aux informations fournies dans le dossier technique permet d'enrichir la composition. Le jury a apprécié : <ul style="list-style-type: none">- les propositions qui se sont appuyées sur l'exploitation des documents techniques mis à disposition et l'analyse des activités pratiques pour construire une séance pédagogique ;- la présentation et l'exploitation argumentées des informations recueillies lors des travaux pratiques et des investigations réalisées.
	Présenter et justifier la séance prévue	Quelques candidats ont présenté une fiche didactique de séance, en lien avec la réalisation d'une prothèse fixée composée de trois éléments, qui explicite de façon claire son titre, ses objectifs, les compétences visées et son organisation. Le jury a valorisé les présentations qui ont : <ul style="list-style-type: none">- argumenté le choix d'une séance personnelle au regard des compétences visées par le sujet ;- formulé une proposition adaptée au niveau imposé ;- argumenté la place de la séance dans le projet pédagogique (séquence, progression, niveau de la classe, liens avec les PFMP...) ;- judicieusement exploité le référentiel de formation ;- montré un apport disciplinaire personnel pour développer la séance.
C2 Animer une séance d'enseignement en lien avec les	Argumenter la stratégie pédagogique	Il n'était pas attendu des candidats de développer une séance dans son intégralité. Le jury a valorisé les présentations qui ont : <ul style="list-style-type: none">- argumenté la démarche pédagogique choisie ;- explicité la mise en activité des élèves leur permettant de développer les savoir-faire et/ou les savoirs associés visés au départ, à travers

travaux pratiques		l'exploitation de ressources pédagogiques. Trop peu de candidats ont proposé des documents élèves ; - intégré à travers la mise en activité des élèves la maîtrise de la langue française et le développement de compétences transversales. Le jury a apprécié les documents clairement identifiés « professeur » et « élèves », aboutis, élaborés à partir d'annexes et illustrés par des schémas et/ou des tableaux adaptés au niveau des apprenants et en cohérence avec les objectifs de départ.
	Evaluer les acquis des élèves	Peu de candidats ont présenté et justifié les modalités d'évaluation.
C3 Communiquer à l'oral	Le jury a valorisé les candidats qui ont montré de bonnes aptitudes à la communication, indispensables à l'exercice du métier avec : - un exposé structuré s'appuyant sur l'utilisation d'un support numérique (power point...) - une élocution aisée - une expression et un vocabulaire précis et maîtrisés - des qualités d'écoute - des capacités à argumenter et à réagir positivement aux remarques du jury - des capacités à se détacher de ses notes - une aptitude à proposer des remédiations ou à faire de nouvelles propositions	

Deuxième épreuve : épreuve d'entretien

Définition de l'épreuve

Durée : 35 minutes

Coefficient : 3

<p>L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</p> <p>L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.</p> <p>La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc) ; - faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. <p>Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement disponible dans l'annexe 5 de l'Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.</p> <p>Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement mentionnée précédemment comprend une rubrique prévue à cet effet.</p>

Cette épreuve exige des candidats des capacités d'écoute et d'argumentation, la prise de recul, la rigueur du vocabulaire et l'engagement manifeste pour le métier d'enseignant en faisant preuve d'une certaine connaissance du contexte institutionnel et de ses évolutions.

Aptitudes	Observations	Recommandations du jury
<p>Présenter son parcours et sa motivation pour le métier</p>	<p>Le jury a valorisé de nombreux candidats qui ont présenté un exposé structuré mettant en lumière les éléments saillants du parcours qui justifient le choix du métier de professeur. Certains candidats se sont contentés d'une présentation linéaire correspondant à la lecture d'un CV. D'autres ont mis l'accent sur leurs compétences techniques sans prendre en compte les dimensions pédagogiques et éducatives du métier d'enseignant.</p> <p>Le jury a apprécié la capacité des candidats à exprimer leurs motivations en faisant référence aux enjeux de la voie professionnelle et leur volonté et aptitudes à exercer les missions d'un professeur de prothèse dentaire.</p>	<p>Le jury conseille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'argumenter les raisons du choix du métier en les articulant avec le parcours professionnel ; - de présenter quelques aspects du métier qui leur semblent importants en lien avec les compétences professionnelles des enseignants ; - de prendre une certaine distance par rapport à l'exercice du métier d'enseignant.
<p>S'approprier, faire connaître et faire partager les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public</p>	<p>Le jury a apprécié de la part des candidats : la réactivité, la contextualisation, la démarche d'analyse en émettant des hypothèses pour proposer des pistes d'actions pertinentes en lien avec les valeurs de la République, la connaissance d'autres acteurs « avisés, experts » vers lesquels ils peuvent collaborer (ne pas rester isolé face à certaines situations).</p> <p>Certains candidats n'ont pas su, à travers leur analyse des situations et leur réflexion, mobiliser des éléments des valeurs de la République, de la laïcité et des droits et obligations du fonctionnaire.</p>	<p>Le jury conseille de mener une analyse pertinente des situations proposées, d'en dégager des problématiques, de mobiliser les ressources humaines, institutionnelles, réglementaires, techniques... afin de proposer des pistes d'actions ou des solutions... personnalisées pour répondre aux problématiques de départ.</p> <p>Ces actions s'inscrivent à la fois à l'échelle individuelle de l'enseignant mais aussi en prenant en compte la dimension collective : personnels de l'établissement (rôles des différents acteurs), instances du lycée professionnel, parents d'élèves, partenaires extérieurs...</p> <p>Les textes officiels et réglementaires (droits et obligations des fonctionnaires, valeurs de la République, laïcité) devront être mis en relation avec les situations problèmes soumises par le jury.</p>

CONCLUSION GENERALE

Le jury félicite les candidats reçus à cette session et encourage les autres à se présenter lors d'une prochaine session.

Il souligne la nécessité pour bien se préparer au concours de consulter le rapport de jury, les définitions d'épreuves, les textes réglementaires et institutionnels, avoir une connaissance suffisante des référentiels et du guide d'accompagnement pédagogique, et dans la mesure du possible d'échanger avec des enseignants d'autres disciplines, proviseur, DDFPT

REMERCIEMENTS

Le jury tient à remercier Monsieur le proviseur, Madame la proviseure-adjointe et Madame la directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques, les professeurs et la technicienne de laboratoire du lycée Jean Mermoz à Montpellier pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admission.

La présidente de jury tient enfin à remercier le vice-président pour l'organisation de ce concours, ainsi que madame la gestionnaire du CAPLP troisième concours Prothèse dentaire au ministère de l'éducation nationale pour sa disponibilité et son efficacité.